

Adresse des citoyens de Landau (Bas-Rhin), lors de la séance du 5 frimaire an III (25 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des citoyens de Landau (Bas-Rhin), lors de la séance du 5 frimaire an III (25 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. pp. 159-160;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19704_t1_0159_0000_4

Fichier pdf généré le 15/07/2019

arrêté, plutôt mourir que d'abandonner le peuple français.

Si vous n'avez pas fait tout le bien que vous désiriez et dont vous étiez capables, des hommes de sang, des scélérats, des monstres vous en ont empêché. Ils n'existent plus, perfectionnés votre ouvrage; que disons nous, ils existent encore, dans leurs complices répandus dans la capitale, dans les départemens. Heureux, mille fois heureux, s'il n'en existe point au milieu de vous.

Que le tribunal révolutionnaire donne un grand exemple, qu'il prononce sur le plus exécutable des auteurs et complices des noyades et fusillades de Nantes, la République attend justice et vengeance; qu'il frappe et anéantisse tous les coupables; que n'est-il pas possible d'ensevelir dans l'oubli les atrocités des horreurs que les cannibales, les anthropophages ont commis et fait commettre; notre sainte révolution ne demandait pas le sang des victimes égorgées, la Convention rendra justice à leurs familles, que le bien que vous estes disposés à faire, citoyens, fasse oublier tous ces maux.

Nous avons frémi d'indignation de voir de grandes associations rivaliser injurieusement la représentation nationale; si elles n'eussent été arrêtées dans leur course, dans leurs projets, vous en eussiez peut-être été vous-mêmes les victimes, et la République eût été perdue. Vous avez montré de l'énergie, du caractère, avec les armes et la liberté de la presse déchirant les masques, vous vaincres les ennemis de la chose publique.

Citoyens, la société populaire de Routot en se formant, ne reconnaissait que la Convention nationale, elle ne reconnaît encore et ne reconnaîtra jamais d'autre centre. La Convention est son unique point de ralliement. Dès sa naissance, elle n'a point voulu d'affiliation, votre décret ne la donc point atteint, son seul but était le bien et l'intérêt du peuple, à votre exemple, et contre la malveillance elle le fera.

Nous jurons une obéissance impassible à la représentation nationale, la mort peut anéantir notre serment, mais non pas le faire enfreindre.

L'Adresse au peuple français a été recüe, citoyens, avec jöye, sensibilité et applaudissemens. L'humanité, la probité, et la justice étant à l'ordre du jour, nous devons attendre le bonheur, la renaissance du commerce et l'aggrandissement des sciences et des arts.

Arrêté et signé individuellement par les membres présens les jours et an susdits.

Suivent 33 signatures.

11

Des citoyens de Toulouse, département de la Haute-Garonne, félicitent la Convention nationale sur son Adresse au peuple français, lui jurent de ne jamais s'écarter des principes sublimes qui y sont développés; ils applaudissent à l'énergie qu'elle a déployée pour ramener le règne heureux de la justice et de la probité; ils protestent de

leur inviolable attachement à la représentation nationale, et l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (46).

[Les Jacobins de Toulouse à la Convention nationale, Toulouse, le 13 brumaire an III] (47)

Représentans du peuple,

Votre adresse au peuple français est le code réglementaire de nos devoirs, comme l'attitude imposante que vous donnent les victoires permanentes de nos armées est la garantie de nos droits.

Le commerce va renaître, les arts vont reflourir et les sciences que voulait étouffer le vandalisme vont arroser les racines et faire monter la sève de l'arbre de la liberté. En vain, les bandes prétoriennes des triumvirs disséminées dans toutes les parties de la République, cherchent encore à paralyser les parties de la République, cherchent encore à paralyser l'essor que les vrais patriotes veulent donner à la vertu; vous avez arraché le voile qui couvrait le miroir de la vérité, la balance de la justice et le niveau de l'égalité ne perdront plus leur équilibre..., oui, mandataires fiddèles, nous nous rallierons toujours à votre voix, la volonté générale qui s'exprime par votre organe appelle autour de la colonne maîtresse du temple de la patrie tous les constructeurs de l'édifice nationale. Restez à votre poste jusqu'à ce que la paix dont les succès de nos frères d'armes nous présagent l'aurore, permette au vaisseau de la République de cingler sans craindre les écueils vers le port, et désarmer tranquillement à la gloire de l'équipage, après avoir supporté vigoureusement les orages et paré toutes les tempêtes.

A Toulouse, le 13 brumaire l'an 3^{ème} de la République.

Suivent 181 signatures dont celle de l'institutrice.

12

Des citoyens de Landau [Bas-Rhin], réunis en société populaire, rendent hommage à la vérité, disent-ils, en annonçant que les immortels travaux de la Convention et sa sollicitude continuelle pour le bonheur public, lui ont attaché tous les cœurs par les liens de la reconnaissance et du dévouement. Ils jurent de défendre à la frontière les droits du peuple, tandis que la Convention les manifeste à la France entière.

Mention honorable, insertion au bulletin (48).

(46) P.-V., L, 95.

(47) C 328 (2), pl. 1455, p. 5.

(48) P.-V., L, 95-96.

[*Les membres de la société populaire de Landau à la Convention nationale, Landau, le 12 brumaire an III*] (49)

Représentants,

Des républicains ne prodiguent pas les éloges mais ils savent rendre hommage à la vérité, c'est d'après ce principe que nous vous dirons, vos immortels travaux, vos sollicitudes continuelles pour le bonheur public, vous ont attaché nos cœurs par le lien de la reconnaissance et du dévouement; vous avez mis la justice à l'ordre du jour, c'est proclamer le bonheur et l'égalité sur la terre, continués d'en maintenir l'exercice et la durée, et bientôt tous les ennemis de la Révolution, tous ceux qui cherchent leur impunité dans le désordre, seront anéantis et confondus. Législateurs, vous proclamés les droits du peuple au Sénat, nous les défendons à la frontière, notre union doit être inaltérable comme nos principes, voilà nos sentimens, les hommes libres ont pour amis tous ceux qui leur ressemblent.

La société sensible et reconnoissante à l'adresse bienfaisante que vous venés de donner au peuple français, prend l'engagement solennel de ne reconnoître de point central et d'autorité suprême que la Convention nationale.

Vive la République, vive la Convention, à bas les aristocrates et les intrigans.

Suivent 55 signatures.

13

Les citoyens de la société populaire de L'Aigle, département de l'Orne, félicitent la Convention nationale sur les mesures justes et énergiques qu'elle a prises en détruisant la puissance bâtarde qui osoit s'élever à côté de l'autorité du souverain, dernier coup porté à la tyrannie.

Mention honorable, insertion au bulletin (50).

[*Les membres de la société populaire de L'Aigle à la Convention nationale, L'Aigle, le 26 brumaire an III*] (51)

Citoyens représentans,

Vous venez de porter le dernier coup à la tyrannie en anéantissant la puissance bâtarde qui osoit s'élever à côté de l'autorité du souverain.

Vous avez assuré le règne de la justice et de la vertu, en renversant le trône de quelques intrigans qui s'étoient emparés de la majorité des esprits d'une société célèbre dans un tems pour ses services rendus à la patrie.

(49) C 328 (2), pl. 1455, p. 6. *Bull.*, 6 frim. (suppl.).

(50) P.-V., L, 96.

(51) C 328 (2), pl. 1455, p. 7. *Bull.*, 6 frim. (suppl.).

Le neuf thermidor, vous avez sauvé du naufrage le vaisseau de la République alors batu par la plus vive tempête, et le 22 brumaire vous avez saisi les pirates qui vouloient le faire échouer.

Nous applaudissons avec transport au décret sur la suspension des Jacobins, de même que nous accueillons avec satisfaction le projet de loi présenté par l'un de vos membres sur les principes qui doivent désormais diriger toutes les sociétés populaires.

Vivent à jamais la République et la Convention nationale notre seul point de ralliement.

Suivent 64 signatures.

14

L'agent national près le district de Bagnères [-de-Bigorre], département des Hautes-Pyrénées, annonce à la Convention qu'un bien appartenant à un prêtre déporté, estimé 1 952 livres, s'est vendu 11 563 L.

Renvoi au comité des Finances (52).

15

Les membres composant le comité révolutionnaire de Fougères, département d'Ille-et-Vilaine, applaudissent avec enthousiasme au décret du 18 vendémiaire, relatif aux sociétés populaires. Ils félicitent la Convention d'avoir fait succéder le règne de la vertu, de la justice, à celui de la terreur. Ils promettent à la Convention nationale autant de zèle à découvrir les manœuvres criminelles des ennemis de l'intérieur et les projets liberticides de ces hommes avilis par les horreurs commises, que nos braves frères d'armes en mettent à exterminer les armées des tyrans.

Mention honorable, insertion au bulletin (53).

[*Les membres du comité révolutionnaire de Fougères à la Convention nationale, Fougères, le 15 brumaire an III*] (54)

Citoyens représentants,

Avec quel enthousiasme nous avons lu votre immortelle et inappréciable adresse au peuple français! Quel prix nous attachons aux sentimens philanthropiques et généreux que vous y développez! Qu'ils sont bien dignes du plus grand peuple de la terre, qui voyant les tirans à ses pieds, veut, en étouffant ces monstres, s'atacher tous les cœurs sensibles!

(52) P.-V., L, 96.

(53) P.-V., L, 96.

(54) C 328 (1), pl. 1446, p. 32. *Bull.*, 6 frim. (suppl.).